



Les Gratiennois participent et ça se voit !

Réunions de concertation et groupes de travail par quartier

L'intérêt de la consultation

La démocratie locale et le développement durable

Habitants-élus, un lien fondamental //

Partout en France, les administrés utilisent des moyens de communication traditionnels avec la Municipalité : la correspondance, quel que soit leur objectif (l'obtention d'un renseignement, la diffusion d'une information, une doléance, une requête, un remerciement, une proposition...), ou la rencontre avec les élus lors de permanences ou de rendez-vous.

Sans négliger l'intérêt de tels échanges, limiter nos rapports avec la population à ces dispositifs aurait été réducteur. A Saint Gratien, nous avons fait le choix de mettre en place divers moyens permettant à chacun non seulement de communiquer avec la Municipalité, mais également de s'investir dans la vie de la cité.

Les habitants sont ainsi consultés sur les projets d'aménagement qui concernent leur quartier par l'intermédiaire de réunions, sur la gestion urbaine de proximité au sein des groupes de quartiers, mais aussi sur des questions qui engagent la ville dans un processus pour plusieurs années, comme ce fut récemment le cas avec le questionnaire Agenda 21.

Ce lien fondamental doit être maintenu et même renforcé. La réflexion que nous menons actuellement, en concertation avec la population, sur la refonte de notre site internet, prend en compte cette exigence. L'outil électronique ne peut en effet être négligé et permettra sans aucun doute d'améliorer la communication, notamment en direction des jeunes.

Nous avons été élus parce que nous avons partagé une ambition pour Saint Gratien avec les habitants. Leur implication et leur expérience sont essentielles pour la réussite de nos réalisations.

Le Maire,
Conseiller régional d'Ile-de-France
Jacqueline EUSTACHE-BRINIO ✱

Démocratie locale : Le choix de la proximité à Saint Gratien

Magazine, permanences du Maire, groupes et assemblées de quartiers, enquêtes diverses, réunions publiques... Les habitants de Saint Gratien disposent de plusieurs outils pour donner leur avis et participer à la vie de la commune et à son évolution. Petit tour d'horizon...

Pour renforcer l'écoute et la participation des Gratiennois, la Municipalité a mis en place des instances de concertation entre la Commune et ses habitants. C'est ce que l'on appelle la démocratie de proximité. Globalement, ce processus permet aux habitants de s'exprimer, de s'investir et d'être consultés dans les grands projets d'intérêt général de la collectivité.

Que ce soit de façon numérique (site Internet), papier (enquêtes, boîte à l'accueil de l'Hôtel de Ville), ou lors de rencontres organisées (réunions, débats, etc.), différents moyens peuvent être utilisés par les habitants pour s'exprimer.

à offrir à ses habitants des espaces de dialogue et d'expression, en créant notamment les groupes de quartiers ainsi que les assemblées consultatives. Leur objectif : renforcer le lien social et contribuer au bien-être des citoyens grâce aux échanges qui y sont instaurés.

Ces deux instances se réunissent régulièrement et travaillent efficacement pour l'animation et l'évolution de leur quartier. Les dates des assemblées consultatives de quartier sont transmises par voie d'affichage, dans le "Saint Gratien Magazine" et sur www.ville-saintgratien.fr, rubrique « démocratie de proximité ».

Dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, alors que seules les villes de plus de 80 000 habitants ont l'obligation de créer des instances de démocratie participative, la ville de Saint Gratien a tenu

2 000

C'est le nombre de personnes présentes par an dans les réunions publiques

Rappel

Le groupe de quartier

Le groupe de quartier est un moyen de concertation et d'échange entre les habitants et la Municipalité. Les cinq groupes - un par quartier - se réunissent quatre fois par an.

Composé de 10 personnes, chaque groupe élit son président qui devient ainsi le relais direct entre les habitants.

Ses missions et compétences sont les suivantes :

- organisation d'animations de quartier (exposition « L'école d'autrefois » sur le quartier 5 et « Mémoires de quartier »...),
- remontée d'informations sur des dysfonctionnements (gestion urbaine quotidienne du quartier),
- relais d'informations et recueil des avis des habitants sur les projets et actions municipaux sur le quartier ou la ville (sécurité, cadre de vie...),
- initiatives d'habitants sur différents projets (« L'école de la route » sur le quartier 4...),
- suivi des actions réalisées...

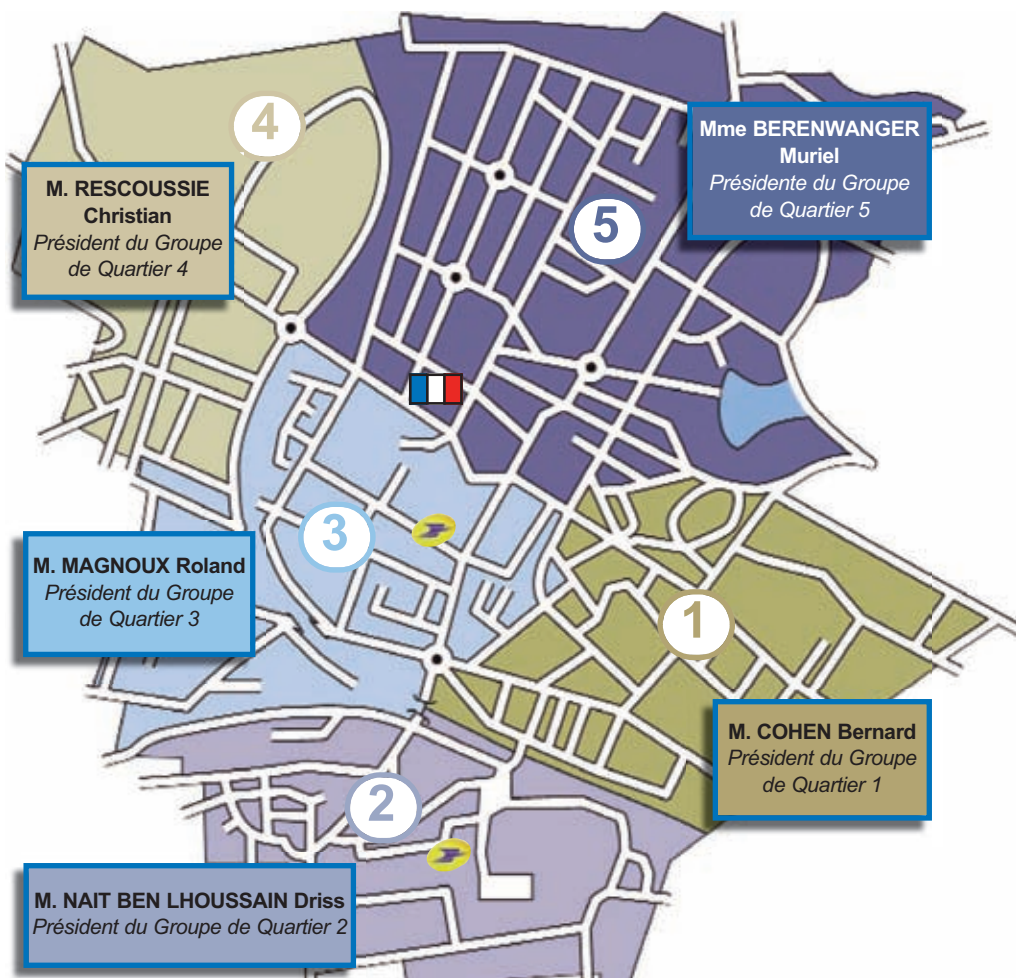


L' école de la route



La fête des voisins

Les quartiers et les présidents des groupes



M. RESCOUSSIE
Christian
Président du Groupe
de Quartier 4

Mme BERENWANGER
Muriel
Présidente du Groupe
de Quartier 5

M. MAGNOUX Roland
Président du Groupe
de Quartier 3

M. COHEN Bernard
Président du Groupe
de Quartier 1

M. NAIT BEN LHOUSAIN Driss
Président du Groupe de Quartier 2

Les Gratiennois participent et ça se voit !

Huit ans après avoir mis en œuvre la démocratie de proximité, les membres des groupes de quartiers restent mobilisés dans une large majorité. Le bilan quantitatif de l'année 2010 est le reflet de leur implication dans la vie de la commune.

L'une des opérations annuelles significatives est «La fête des voisins». En effet, l'implication des groupes de quartiers depuis 8 ans a permis de mobiliser davantage de Gratiennois dans l'organisation de cet évènement.

Cette année, plus de 30 lieux, soit plus de 1500 habitants, ont fait la fête avec leurs voisins !

1 200

C'est le nombre de demandes de groupes de quartiers enregistrées depuis 2002 (96% traitées)

Prochaines ACQ

Quartier 1

Mardi 14 décembre 2010 à 20h
Ecole primaire Raymond Logeais

Quartier 2

Mardi 30 novembre 2010 à 20h
Centre culturel Camille Claudel

Quartier 3

Lundi 6 décembre 2010 à 20h
Théâtre Jean Marais

Quartier 4

Mercredi 1^{er} décembre 2010 à 20h
Ecole primaire Jean Moulin

Quartier 5

Samedi 11 décembre 2010 à 10h
Centre culturel du Parc

Vous souhaitez vous investir dans votre ville et devenir membre d'un groupe de quartier ou bien contacter vos représentants ?

N'hésitez pas à vous rapprocher du service Politique de la Ville au 01 34 17 84 55, par email politique.ville@mairie-saintgratien.fr ou par courrier à : Mairie de Saint Gratien, 1 place Gambetta, 95210 Saint Gratien.

L'assemblée consultative de quartier (ACQ)

L'assemblée consultative de quartier invite toute la population de Saint Gratien à s'investir dans la vie locale à l'occasion de deux réunions annuelles par quartier. En effet, l'articulation de la gestion de l'espace urbain, des équipements publics, l'écoute et la participation des habitants, l'animation et les débats, contribuent au développement du lien social et à la dynamique de gestion urbaine de proximité dans laquelle s'est engagée la commune.



Assemblée Consultative de Quartier

C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les élus et les habitants des différents quartiers de la ville. La Municipalité présente les actions et les orientations prises pour chacun des quartiers. C'est aussi un moment au cours duquel chaque Gratiennois peut intervenir et poser ses questions.

Réunions de concertation et groupes de travail par quartiers

Des réunions sont proposées aux Gratiennois dès qu'un projet nécessite leur avis dans leur quartier, comme récemment le projet de réaménagement de l'avenue du Petit Lac (*voir encadré*). Cette démarche est ponctuée par des moments d'échange avec les acteurs du projet (habitants, Municipalité et parfois prestataires) qui peut ainsi être modulé en fonction des remarques.

Au cours des huit dernières années, 1 200 demandes ont été enregistrées dont 96% ont déjà fait l'objet d'un traitement. Les modes opératoires de suivi et de validation mis en œuvres assurent une réactivité des services face aux demandes concernant la gestion urbaine de proximité. Les aménagements plus lourds font l'objet d'études plus poussées, auxquelles sont associés les membres des groupes de quartiers lors de réunions de concertation.

Pour le projet de réaménagement de l'avenue du Petit Lac, deux réunions ont été organisées en 2010.

Tous les habitants de ce secteur ont été conviés à ces rencontres avec le Maire et les services. Quatre études sur lesquelles les habitants ont donné leur avis ont alors été présentées. Finalement, un cinquième projet est né, prenant en compte les attentes des riverains.



Depuis 2002, des groupes de travail émanent des groupes de quartiers et sont consultés dans les grands programmes de rénovation urbaine. Cette année par exemple, ils ont été associés sur la requalification du Centre commercial des Raguénets ou la rénovation du square de Bois Ruault (*voir encadré*).

Lors de la première réunion pour la rénovation du square de Bois Ruault le 27 mai dernier, tout était à faire !

Les élus, les riverains issus du groupe de quartier ainsi que les services municipaux se sont réunis afin d'établir un premier état des lieux. Un échange très constructif s'est opéré et la concertation a abouti à une deuxième réunion (le 6 septembre) au cours de laquelle un projet tenant compte des réflexions a été présenté. Les habitants sont régulièrement consultés lorsqu'il s'agit d'opérations d'aménagement ou de renouvellement urbain.



L'intérêt de la consultation

Pour les habitants :

- savoir comment fonctionne la ville (ses obligations, ses limites...),
- être informé ce qui se passe près de chez soi,
- prendre part à la réflexion collective locale,
- apporter son expérience pour l'élaboration d'un projet...

Pour la Municipalité :

- connaître les réalités quotidiennes sur la vie d'un quartier,
- être plongé au cœur du quartier grâce aux remarques des habitants,
- rencontrer dans un même lieu l'habitant, l'utilisateur, le parent, le grand-parent...

Les permanences du Maire

Le Maire rencontre tous les mois les Gratiennois et Gratiennes qui le souhaitent, en Mairie ou à la Maison des Services Publics, lors de deux permanences « sociale & logement » et « le Maire est à votre écoute ». Les dates et heures des permanences sont disponibles par voie d'affichage dans les lieux publics et sur le site Internet.

Les prochaines permanences du Maire auront lieu à l'Hôtel de Ville, le lundi 15 novembre à 17h pour « sociale & logement » et le lundi 22 novembre à 17h pour « le Maire est à votre écoute ». Prendre rendez-vous le matin même, exclusivement par téléphone, au 01 30 10 91 50.



Les permanences du Maire sont affichées devant l'Hôtel de Ville

La boîte «Exprimez-vous»

Située à l'accueil de l'Hôtel de Ville, la Municipalité met à votre disposition une urne afin de vous exprimer. N'hésitez pas à communiquer vos avis, remarques et suggestions relatifs à la vie de votre commune. Indiquez vos nom, prénom et adresse afin que le Maire puisse vous répondre.



La boîte "Exprimez-vous" est dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville

254

C'est le nombre de personnes reçues lors des permanences en 2009

5 111

C'est le nombre de courriers reçus et traités par la commune en 2009

La démocratie locale et le développement durable

L'élaboration de l'Agenda 21 fait également appel aux habitants. Un comité de concertation, composé de 15 membres issus des cinq groupes de quartiers, a été créé en 2009. Il constitue le cœur de la concertation durant les différentes phases de construction de l'Agenda 21 (diagnostic partagé du territoire, participation des parties prenantes, élaboration du plan d'actions « Agenda 21 »...).

Au-delà du suivi global de la démarche et des actions de développement durable, le comité de concertation a déjà été consulté afin de rédiger le premier outil de diagnostic du territoire, par l'intermédiaire d'un questionnaire sur le développement durable diffusé à la population en février 2010.

Un travail plus approfondi et global de diagnostic est également mené avec un cabinet d'étude accompagnant la Municipalité. Le comité de concertation est là encore consulté afin de discuter et valider les conclusions du diagnostic qui sera présenté courant 2011 à l'ensemble de la population. A l'issue de cette phase, les actions du futur Agenda 21 seront construites avec les habitants durant des ateliers de travail prévus en février et mars 2011 (plus de renseignements disponibles fin décembre dans vos boîtes aux lettres !).

Par ailleurs, la Municipalité établit régulièrement une information et un dialogue, les plus larges possibles, avec tous les Gratiennois, au travers des différentes conférences et manifestations organisées durant la semaine du développement durable ou pendant les assemblées consultatives de quartiers (deux fois par an). La page « Agenda 21 » du magazine municipal, ainsi que la nouvelle rubrique dédiée au développement durable sur le site Internet de la ville avec la création d'une adresse courriel spécialement dédiée à l'Agenda 21 (agenda21@mairie-saintgratien.fr), permettent également aux habitants d'être régulièrement informés des actions de la commune.

Les enquêtes de satisfaction

Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement transmises par les services municipaux à la population afin de recueillir son avis sur différents sujets.

Cette année, les services des Sports (sur les filles et le sport, distribué dans les deux collèges), de l'Action sociale (sur les structures de la petite enfance, distribué dans les structures), de la Communication (sur le site Internet, diffusé sur le site, à l'Espace jeunes et auprès

des habitants via les groupes de quartier), de l'Agenda 21 (sur les connaissances des habitants en matière d'environnement, distribué dans des urnes disposées sur toute la ville et sur le site Internet), ont souhaité consulter les Gratiennois à l'aide d'un questionnaire.

Ces informations issues du terrain sont très riches d'enseignement et permettent à la Municipalité d'améliorer son offre de services aux habitants.